



Cotisations rsi pour l'année 2010

Par **rosel89**, le **05/04/2011** à **21:47**

Bonjour,

j'ai pris un congés sabattique de 2 ans pour reprendre un commerce hotel restaurant. Nous avons créé une SARL avec ma soeur et mon beau frère, ce dernier est gérant Majoritaire et moi et ma soeur Gérante non salariée. J'ai adhérer au RSI le 1er Mars 2007 jusqu'à la reprise de mon activité salariée le 1er mars 2009. j'ai payé mes cotisations au RSI , or il me réclame les cotisations pour l'année 2010. je leur ai envoyé des courriers et attestations de mon entreprise pour leur prouver que je suis redevenue salariée , rien n'y fait . Je viens de recevoir un courrier recommandé avec mise en demeure de paiement de l'année 2010. Que dois-je faire ? suis-obligée de payer ?